

DEPARTEMENT

CHARENTE

2022_4_4



Date de convocation :

22 mars 2022

OBJET :

**Vote du compte
administratif 2021**

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De la commune ORADOUR

Séance du 29 mars 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 29 mars à 18h30.

Le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de m. LAVERGNE Didier.

Présent(s) :

Mme BAILLARGEAU Corinne, Mme MAUFRAS Angélique, M. CLEMENT Bernard, Mme ECHAROUX Nadine, M. LAVERGNE Didier, Mme MONToux Carole, M. SICARD Eric, M SYLVESTRE Erwan, M. SYLVESTRE Thierry

Excusé(s) :

M. BERTRAND Pascal

Mme BAILLARGEAU Corinne a été nommée secrétaire.

Le Maire fait lecture des dépenses et des recettes effectuées sur l'exercice 2021. Le compte administratif présente :

- Un résultat de la section de fonctionnement de 90 872,77 €
- Un résultat de la section d'investissement de 11 998,83 €

Le compte administratif et le compte de gestion sont acceptés à l'unanimité par l'ensemble du conseil municipal.

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an que dessus.

